

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Coronavirus : le point en Douane au 30 mars 2020.

Point sur les effectifs en douane à la date du vendredi 27 mars au soir :

Agents présents dans les services : 2531 (jeudi soir 26 mars : 2540)

Quatorzaine : 893 (jeudi soir : 935)

Malades : 296 (jeudi soir : 268). **ATTENTION**, les agents malades sont ceux qui sont soit atteints soit seulement suspectés d'être touchés par le coronavirus (ils présentent les symptômes mais ne sont pas testés, donc pas de certitude).

Au 30 mars, la situation évolue plutôt dans le bon sens. Il y a moins de quatorzaines. Le nombre de malades diminuerait également mais de manière plus modérée (les chiffres précis au 30 mars ne nous sont pas encore communiqués).

1/ QUESTIONS RH

Tableau annuel des mutations : la campagne de dépôt des vœux terminée s'est le 24 mars. La DG commence à travailler sur l'élaboration du TAM. Va s'ouvrir à présent la campagne des postes à profil TAM et hors TAM. Les entretiens de recrutement auront lieu uniquement par téléphone. Cette campagne ira jusqu'à fin avril.

Les demandes de mutation pour **rapprochement d'un conjoint** dont le CDD ou intérim ne serait pas renouvelé en raison de la crise, seront examinées avec bienveillance, sous réserve qu'un justificatif de l'employeur sur l'intention de renouveler le contrat de la personne puisse être fourni.

Paris Spé : la DG procède à un recensement pour connaître leur situation et leurs souhaits. Certains sont en quatorzaine. Certains se retrouvent sans mission. On leur proposera de les affecter pour ordre sur des services proches de leur résidence familiale, de manière à ce qu'il puisse être fait appel à eux en cas de besoin de renfort d'effectifs.

Dernière promotion d'ACP2 stagiaires : ils sont virtuellement rentrés en école depuis le 23 mars dernier. Ils bénéficient en ce moment de formations à distance via une plate-forme numérique.

Paye des mois à venir : Des éléments plus clairs nous ont été fournis. La variabilité portera sur les éventuels éléments ponctuels variables d'un mois sur l'autre (heures de nuit, de dimanche, astreintes, jours fériés, jour de carence, ISM...) et non pas sur les éléments indemnitaires fixes. La paye d'avril reproduira la paye de mars **sans ces éléments variables**.

* Les agents pour qui ces éléments variables représentent plus de 20% de la rémunération totale recevront un acompte sur leur compte en banque mais cet acompte n'apparaîtra pas sur leur feuille de paye.

* Les agents pour qui ces éléments variables représentent moins de 20 % de la rémunération totale, auront une régularisation à la fin de la crise.

* Les agents AG/CO, ne percevant pas ces éléments variables, ne seront pas concernés et auront en avril une rémunération identique à celle de mars.

Sortie de quatorzaine : elle doit être actée par le médecin de prévention, par symétrie avec l'entrée en quatorzaine. Une harmonisation de la manière de procéder entre les différents médecins est nécessaire (visite physique ou contrôle téléphonique).

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

Un point d'attention doit être porté aux agents ne disposant pas de **matériel informatique personnel** à domicile ou de téléphone portable. Ordinateurs et téléphones ont été déployés par l'administration pour répondre aux demandes.

2/ QUESTIONS SANITAIRES

Des **masques** vont être livrés aux services dans la semaine. Il est rappelé que la date de péremption des masques, s'agissant des masques de type chirurgicaux, ne fait pas à elle seule obstacle à leur usage. La date de péremption peut être problématique seulement pour les masques de type FFP2.

Fret express et frets postaux. Une note va rappeler les mesures barrière à mettre en œuvre lors des contrôles, telles que : nettoyer et désinfecter des surfaces, avec des produits de désinfection courants ; utilisation de gants à usage unique : éviter les contacts avec le visage ; se laver les mains ; désinfecter les appareils à usage collectif (claviers d'ordinateurs, balances...)

3/ SURVEILLANCE ET LCF

Rappel : le principe est qu'à la fin de la crise, les agents retrouveront la situation identique en termes d'heures d'avance et de RH. Le système de cote de service est neutre. Les agents ne doivent **rien perdre ni gagner**.

La DG recherche une solution pour que les agents n'effectuant plus de **jours fériés** ne subissent pas trop de perte de RC.

Une solution est toujours à l'étude pour les **frais de repas et déplacements** des agents sur le terrain. Cela devrait aboutir prochainement.

4/ DEDOUANEMENT – AUTRES SERVICES

Dédouanement : les douaniers ont été nombreux à se mobiliser ce WE pour faciliter le dédouanement des masques. Toutefois, si les attestations de normes ne sont pas fournies à l'appui de la marchandise, on bloque, jusqu'à ce que l'importateur apporte la preuve que les masques sont à la bonne norme ou équivalent.

Recettes interrégionales : on va vérifier si certaines missions aujourd'hui effectuées en présentiel peuvent être télétravaillées.

Service commun des laboratoires : le plan de continuité d'activité prévoit que les agents télétravaillent, et si urgence liée à la situation présente, ils viennent sur site.

CFTC-Douanes :

Sur un autre ton.